

Saint Paul.....	
Coaticook.....	P. Brouillet.
Saint-Jean, Québec.....	F. G. Marchand, M. P. P.
Farnham.....	P. A. D'Artois, maire.
Saint-Pierre, Montmagny.....	T. Proulx, maire.
Cranbourne.....	E. Pacaud,
Holyoke, E.-U.....	L. Laframboise.
R'mouski.....	A. R. Fiset.
Montmagny.....	A. Carbonneau, maire.
Cap Saint-Ignace.....	D. Dion.
Comté de Maskinongé.....	A. L. Desaulniers, M. P.
" L'Assomption.....	F. Archambault, maire.
Manitoba, district de la Rivière- Rouge.....	
Minnesota, E.-U.....	A. Desjardins, M. P.
Saint-Jean d'Iberville.....	F. E. Marchand, M. P. P.
Cité d'Ottawa.....	S. Drapeau.
Comté d'Iberville.....	L. Lorrain.
Manitoba, comté de Morris.....	A. F. Martin.
Vallée de la Qu'Appelle.....	
Sorel.....	
Granville, France.....	L. Dior (télégramme).
Sherbrooke.....	L. C. Bélanger,
Compton.....	do
Sherbrooke.....	George Moore.
Nashua, N.-H., E.-U.....	
Paris.....	J. Adam (télégramme).

LES AVOCATS DE L'ORANGISME REFUTÉS PAR EUX-MEMES.

Si grâce a été demandée pour Riel ; si la question entre orangistes et catholiques a été posée à Ottawa ; si les catholiques ont été souffletés ; si l'agitation a été intense et universelle ; si le parti conservateur s'est séparé de ses chefs :

LA CAUSE EN EST DUE AUX MINISTRES EUX-MEMES ET A LEURS
ORGANES.

PREUVES.

(*Le Monde* du 14 novembre 1885.)

RIEL

“ Hier soir, à cinq heures, la dépêche suivante qui, nous n'en doutons pas, recevra aujourd'hui même l'adhésion de tous les députés de la province de Québec, a été expédiée à sir John Macdonald. *Elle est le reflet exact* de l'opinion des Canadiens-français sur cette question :

“ Montréal, 13 nov. 1885.

“ A sir John A. Macdonald, C. C. R.,

Ottawa.

“ Dans les circonstances, l'exécution de Louis Riel serait un acte de cruauté dont nous repoussons la responsabilité.

J. C. Coursol, député de Montréal-Est.
 Alp. Desjardins, député d'Hochelega.
 D. Girouard, député de Jacques-Cartier.
 F. Vanasse, député de Yamaska.
 L. H. Massue, député de Richelieu.
 F. Dupont, député de Bagot.
 A. L. Desaulniers, député de Maskinongé.
 J. B. Daoust, député des Deux-Montagnes.
 J. G. H. Bergeron, député de Beauharnois.
 J. N. Bain, député de Soulanges.
 P. B. Benoit, député de Chambly.
 Ed. Guilbault, député de Joliette.
 G. A. Gigault, député de Rouville.
 S. Labrosse, député de Prescott.
 L. L. L. Desaulniers, député de St-Maurice.
 F. Dugas, député de Montcalm.
 H. Hurteau, député de l'Assomption.

(A part cette communication, d'autres dépêches particulières, rédigées dans le même sens, furent adressées par MM. Ouimet, député de Laval, Fortin, député de Gaspé, McMillan, député de Vaudreuil, Taschereau, député de la Beauce, Landry, député de Montmagny, Lesage député de Dorchester et Hurteau, député de l'Assomption.—N. E.)

La requête suivante signée par des milliers de citoyens a été adressée cette après-midi à sir John A. Macdonald :

“ Au Très-Honorable sir John A. Macdonald, Ottawa.

“ Les soussignés électeurs conservateurs de Montréal et amis du gouvernement actuel, déclarent approuver cordialement la position prise par les députés conservateurs de la Province, dans le télégramme qu'ils vous ont adressé hier, 13 novembre courant, et vous prient de bien vouloir agir en conséquence, dans les intérêts de la paix et de l'avenir de la confédération.

“ Montréal, 14 Novembre 1835.

“ Ce télégramme a été signé par des milliers de personnes dans le cours de la journée.

RIEL ET LES IRLANDAIS

“ Notre confrère du *Post* publie ce soir un article très fort en faveur de Riel, dans lequel il demande l'exercice de la clémence royale envers le prisonnier, et demande au nom des Irlandais de Montréal, la résignation de l'honorable M. Costigan, dans le cas où Riel serait exécuté.

Le *Canada* s'exprime ainsi :

“ Notre opinion au sujet de l'homme qui vient d'entrer dans l'éternité est aujourd'hui la même qu'elle était hier, et qu'elle a été depuis la première heure de la rébellion du Nord-Ouest. Nous n'avons jamais voulu en faire notre représentant ni l'apôtre de la nationalité canadienne-française, ou de la religion catholique ; mais, par contre, nous avons demandé grâce en sa faveur, parce que nous le croyions fou et irresponsable de ses actes, parce que, dans certains quartiers, on semblait faire de sa tête le prix du fanatisme. ”

(Le *Monde* du 17 novembre 1885.)

UNE QUESTION NATIONALE.

“ L’harmonie qui doit exister entre les différentes nationalités, au Canada, vient de subir un échec excessivement sérieux qui met en danger l’existence même de la confédération. Les francophobes d’Ontario ont voulu dresser une potence à l’un des nôtres pour nous faire sentir leur supériorité. S’ils ont cherché à blesser les Canadiens-français dans leur sentiment national, leur coup a porté juste. Le fanatisme avait déjà tenté plus d’une fois de nous écraser de sa haine féroce, mais il n’était pas satisfait, il lui fallait du sang pour l’assouvir. Le monstre orangiste ne voulait pas manquer son coup cette fois. Comme le serpent qui rampe dans l’ombre pour mieux atteindre sa victime, il s’est dissimulé sous les apparences de la justice pour arriver à son but.

“ C’est une cruelle satisfaction qui ne sera pas sans conséquences. Les Canadiens-français ont ressenti trop vivement le coup qu’on leur a porté pour qu’ils l’oublient jamais. C’est là une provocation imprudente qui donnera peut-être lieu à des représailles excessivement regrettables. Ceux qui auront compromis ainsi la paix et l’harmonie nécessaires au bon fonctionnement de la confédération, auront encouru une bien grave responsabilité. On sait tout le danger que présentent les luttes de nationalités. Cependant le *News* de Toronto ne manque pas une occasion de susciter, et d’envenimer ces haines de races qui sont le pire ennemi d’un pays.

“ Le *Globe* a crié pendant bien longtemps : “ no french domination ! ” Il n’a cessé d’entretenir le fanatisme de ses concitoyens qui avaient fini par se persuader que les Canadiens-français étaient la race inférieure, et qu’ils étaient, eux, la race supérieure.

“ Cette supériorité anglaise n’était fondée, ni sur la valeur intellectuelle, ni sur la supériorité numérique, car les Canadiens-français ont toujours fait preuve d’un mérite qui ne les rendait pas inférieurs à aucune autre nationalité. Nous ne sommes pas non plus inférieurs en nombre, au contraire, l’élément français est le plus fort dans la confédération, si on le compare à chaque nationalité séparément.

“ Cette supériorité anglaise n’existe que dans leur imagination. Les Canadiens-français ont même souvent forcé le parlement à leur rendre justice, ce qui était aux yeux des fanatiques une grande injustice. La race inférieure obtenait ce

qu'elle demandait ou du moins en partie. Sans se décourager, les francophobes se sont unis plus que jamais contre nous pour tout nous refuser.

“ Le *Toronto News*, lui, se fait ouvertement l'interprète du sentiment orangiste. Il publie une gravure qui représente la nationalité canadienne-française sous la forme d'un arbre robuste que la francophobie travaille à abattre. Tant que le fanatisme n'a attaqué que l'écorce de l'arbre, les Canadiens-français ont tout enduré, mais lorsqu'il a attaqué le cœur, il s'est produit un mouvement général, donnant le spectacle d'une nationalité qui lutte pour sa propre conservation. Cette union des Canadiens-français pour notre défense nationale démontrera à nos agresseurs que nous saurons résister à l'injustice et revendiquer nos droits sans compter le nombre de nos adversaires.

“ Nous ne céderons rien.

“ Nous résisterons aux attaques.

“ Nous nous battons, s'il le faut, pour nos droits.

“ Nous vaincrons, ou nous mourrons, sans peur, sans reproche et sans déshonneur dans cette lutte qu'on nous déclare, sans raison, au préjudice des meilleurs intérêts de la paix et de l'avenir de la confédération canadienne.

(Le *Monde* du 19 novembre 1885.)

FABIEN VANASSE

“ M. Fabien Vanasse, rédacteur en chef du *Monde* et député du comté de Yamaska, parla ensuite.

“ En mon nom, dit-il, et en celui de mes commettants j'ai protesté dans les termes les plus énergiques contre l'exécution de Riel. Avec mes collègues, j'ai fait savoir à sir John, que, dans les circonstances, l'exécution de la sentence de mort serait un acte de cruauté dont je repoussais toute la responsabilité. Ma carrière politique n'a pas été encore bien longue, mais, en entrant dans la vie publique, j'avais une grande confiance dans l'avenir de la confédération canadienne, qui est en si grande partie l'œuvre de ce grand Canadien, le regretté sir Georges E. Cartier, mais aujourd'hui tout pénible que puisse être pour moi cet aveu, je suis obligé de déclarer que la pendaison de Riel a plus que compromis ce brillant avenir que j'avais rêvé (écoutez, écoutez.)

“ Les députés conservateurs de la province de Québec, ont eu foi dans la parole et les promesses de leurs chefs, et avaient la certitude morale que Riel ne serait pas pendu. On leur avait promis qu'une commission médicale, composée d'experts autorisés, serait nommée et qu'elle serait chargée de se prononcer sur l'état mental du prisonnier. Mais nous avons été honteusement trompés, (honte.) A compter de cette date fatale, depuis le jour où le cabinet a décidé de mettre à mort cet infortuné, le ministère a compromis sa dignité, l'honneur du pays, et a perdu la confiance de la députation canadienne-française.

“ La pendaison de Riel n'a été, dans les circonstances, qu'une indigne concession faite aux exigences sanguinaires d'une faction de la population d'Ontario (honte.) Le cabinet nous a retiré la confiance qu'il avait en nous, et il ne se fie pas à notre loyauté. Sir John a fait pendre Riel parce qu'on lui a dit que s'il n'était pas pendu, il n'obtiendrait pas dix voix dans Ontario (honte.) Grâce à ce crime sir John peut obtenir une soixantaine de partisans ou plus dans Ontario, mais après une longue carrière, si glorieuse et si utile pour le pays, il descendra dans la tombe avec le stigmate du déshonneur. ”

M. Vanasse donne encore quelques explications, et il termine en disant qu'il avait la confiance que ses électeurs approuvaient la conduite qu'il avait tenue, et celle qu'il se proposait de tenir et qu'il résignerait plutôt son mandat que de sanctionner un acte qui, s'il était accepté, constituerait une honte nationale.

(Le Monde du 20 novembre 1885.)

.....Mais le fanatisme avait besoin d'une victime, Riel a été offert en holocauste, et “ l'orangisme ” l'a pendu, par haine, et pour assouvir une vengeance déjà ancienne. Sir John croyait d'abord pouvoir encore, comme par le passé, contrôler cet élément dangereux de notre population. Il a été impuissant. Plus de domination française, disait le Haut-Canada, la tête de Riel ou la vôtre. Plus de domination française disaient les orangistes : la tête de Riel ou la vôtre. A la fin, le vieux chef a cédé, et la potence, la hideuse potence, a été élevée au fond des lointains déserts de l'Ouest. On sait le reste. Que sir John ne s'étonne pas aujourd'hui si le Bas-Canada lui retire la confiance illimitée qu'il lui a donnée depuis 30 ans. Sa carrière si glorieuse pour lui et qui a été si profitable pour le pays, il la doit au parti conservateur Bas Canadien qui ne lui a jamais fait défaut. Pour récompense de ses 30 années de service, il

refuse sa prière de miséricorde et lui donne une potence. On a fait brûler la corde orangiste qui a étranglé Riel. C'est une précaution inutile. Le vent en a dispersé les cendres aux quatre coins du pays. Les ingrats et les bourreaux en seront empoisonnés. Le parti conservateur, dans notre province, ne peut se rendre responsable du sang de cet homme. Il se dégraderait aux yeux de l'humanité. Le Canada tout entier, repousse cet acte de cruauté dont les conséquences peuvent être si terribles. Nous avions formé de beaux rêves, de magnifiques espérances pour l'avenir de notre pays. Depuis surtout l'établissement de la confédération, l'œuvre de Cartier les différentes races qui vivent à l'ombre du drapeau canadien semblaient s'unir ensemble pour travailler dans la concorde et dans la paix à l'agrandissement, à la fortune et à la richesse de la patrie commune.

“ Les anciennes haines étaient disparues pour faire place à l'estime et à la confiance naturelle entre tous les citoyens d'un même pays. Le souvenir des mauvais jours d'autrefois était disparu sous les joies du présent et les espérances de l'avenir plein de gloire et de bonheur. Pourquoi faut-il donc que ces rêves caressants soient sitôt brisés ? Pourquoi faut-il qu'en une seule heure, à jamais exécrée, on ait ressuscité toutes les vieilles haines du passé, et compromis peut-être pour toujours la paix et l'avenir de cette confédération ? Nous ne demandons aucun sacrifice de droits aux autres nationalités, pas même aux orangistes ; pourquoi ne pas nous laisser jouir paisiblement des nôtres ?

“ Les Canadiens sont-ils déloyaux ? Est-ce que 120 années de luttes et de travail pour maintenir le drapeau et l'influence de l'Angleterre sur ce continent, ne suffisent pas pour prouver notre attachement, notre fidélité, notre amour envers la couronne britannique ? L'orangisme est né dans le sang de l'Irlandais ? C'est un élément de désordre. La couronne d'Angleterre, n'a pas de pires ennemis sous le soleil, que les affiliés des loges orangistes ? C'est à cette faction que l'Angleterre doit toutes les hontes et les déshonneurs qui ternissent son blason. Ne laissons pas croître davantage cette plante de la tyrannie, sur cette terre libre du Canada. Le soleil du Canada luit pour tout homme qui veut travailler à se faire une patrie heureuse et tranquille. Les auteurs des injustices et des discordes n'y ont pas droit de cité. L'orangisme ne s'est entendu nulle part à faire le bien et le bonheur des États. Il a été le bourreau de l'Irlande et la honte de l'Angleterre. Son agissement en Canada nous conduira à la destruction et à la ruine com-

plète de la confédération. Que tous les amis du bon ordre, de la justice, et de la fortune nationale s'unissent.

“ Il était de notre devoir de protester énergiquement, nous l'avons dit, le temps est maintenant arrivé de bien définir la situation. Nous avons été provoqués par le fanatisme, et nous nous sommes unis pour revendiquer nos droits, mais on doit éviter des excès qui pourraient nuire à notre cause. Tout ce qui a été fait jusqu'à présent a été bien fait. Les étudiants qui ont organisé ces patriotiques démonstrations, méritent les félicitations du public. Il est étonnant de voir une foule si considérable se conduire si bien. On voit que les organisateurs de ce mouvement ont voulu enregistrer un énergique protêt, plutôt que de créer de l'agitation constitutionnelle, afin d'arriver à un résultat pratique. C'est d'ailleurs, nous a-t-on dit, la détermination de ceux qui ont pris l'initiative de ces démonstrations populaires. Le calme n'exclut pas la fermeté, et comme les étudiants sont capables des deux nous sommes heureux de voir qu'ils proposent de mettre leurs talents oratoires au service de cette grande cause nationale et patriotique. ”

(Le *Monde* du 21 novembre 1885.)

.....Le parti conservateur de la province n'a pas hésité à blâmer le gouvernement et il a protesté presque à l'unanimité contre cet acte pour en repousser la responsabilité. Les conservateurs ont prouvé que leurs principes étaient tout, et que les hommes n'étaient rien. Les députés conservateurs avaient la confiance du pays, et ils ne l'ont pas perdue dans cette circonstance. Au contraire, ils se présenteront devant les électeurs comme des hommes sur lesquels le peuple peut compter. ”

(Le *Monde* du 23 novembre 1885.)

L'ASSEMBLÉE D'HIER

“ L'assemblée qui a eu lieu hier sur le Champ de Mars, a été une éloquente protestation contre l'outrage sanglant fait à notre nationalité. Nos ennemis verront qu'on ne jette pas l'insulte à la face de tout un peuple sans provoquer une légitime indignation. Au delà de cinquante mille personnes se pressant autour des trois estrades, s'étaient rendues sur le Champ de Mars pour désapprouver l'acte inique de Régina, et flétrir ce

drame sanglant où l'on a si indignement sacrifié l'un des nôtres. Il n'y a jamais eu à Montréal d'assemblée aussi nombreuse, aussi unanime et aussi enthousiaste. Pas moins de trente orateurs ont adressé la parole. On parlait sur trois estrades en même temps. Des applaudissements frénétiques accueillirent les orateurs de tous les partis, de toutes les sections, sans aucune distinction. Les conservateurs applaudissaient, les libéraux félicitaient les conservateurs. Les partis politiques s'effacèrent pour protester au nom de la malheureuse victime du nom canadien-français. On voyait M. Mercier parler à côté de M. Alphonse Desjardins, luttant pour la même cause : M. Tarte et M. Laurier soutenaient le même principe ; M. Beaubien et M. Robidoux faisaient la même protestation ; M. Trudel et M. Turcotte s'unissaient dans un même sentiment de patriotisme, M. Beausoleil et M. Coursol, inspirés par le même sentiment national, revendiquèrent éloquemment nos droits foulés aux pieds ; M. Bergeron et M. Poirier animés du même patriotisme firent entendre le même cri d'indignation. Enfin, tous les orateurs, faisant disparaître toutes divisions politiques ou professionnelles, s'unirent contre l'ennemi commun : l'orangisme et ceux qui furent ses instruments. L'assemblée d'hier honore les Canadiens et démontre leur patriotisme. Ils savent s'unir pour revendiquer leurs droits et protester contre l'injustice.

“ Marchons unis et sachons faire respecter notre nationalité.

(Le *Monde* du 23 novembre.)

SYMPATHIES IRLANDAISES

“.....Comme l'armée, la nationalité française a fait appel à ses alliés. La réponse ne s'est pas fait attendre. De toute part, dans la province de Québec, dans Ontario, et des provinces maritimes, des Etats-Unis même, les Irlandais ont déclaré adhérer à notre cause. Et pourquoi cette sympathie ?—Ah ! c'est que l'oppression et la tyrannie, c'est que le fanatisme et la bigoterie ont été de tout temps dirigés contre l'Irlandais, et que pour tout héritage, ce dernier n'a reçu avec l'air qu'il respire, qu'un cœur ne renfermant que sentiments nobles et élevés, et qu'une intelligence d'élite qu'il sait mettre généreusement au service de ceux qui combattent pour la justice et la liberté. Cette communauté d'idées, cette union entre Irlandais et Canadiens-français, ne peut que produire de bons

résultats, et cela dans un avenir peu éloigné. L'assemblée d'hier dont il sera question plus tard dans l'histoire, a prouvé que ces sympathies intimes entre Irlandais et Canadiens-Français avaient raison d'être et étaient parfaitement comprises du peuple.

" Lorsque l'honorable M. Beaubien fit lecture d'une dépêche annonçant que les Irlandais américains sympathisaient de tout cœur avec nous dans cette affliction nationale, sa voix fut couverte par les acclamations. Le nom seul de Daniel O'Connell, le grand patriote irlandais, cité par l'honorable Wilfrid Laurier, durant son magnifique discours, fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements. Et lorsque M. Cloran, le jeune et brillant journaliste, qui préside à la rédaction du *Post*, fut appelé à prendre la parole, il reçut une véritable ovation.

" Ce simple exposé des faits démontre assez clairement que plus que jamais notre union doit être cimentée avec les Irlandais. Au fond, ce sont nos seuls véritables amis.

(De la *Minerve* du 13 novembre 1885.)

RIEL

" *Pas de nouvelles d'Ottawa.* Muets comme une tombe. On doit pourtant avoir pris une décision ; car il ne reste que deux jours avant l'exécution, et c'est juste le temps qu'il faut pour qu'un messenger, parti mercredi soir, arrive à temps, à Régina, avec le mandat annonçant que c'est " le plaisir de " Son Excellence que la loi ait son cours. " *Quelle sinistre ironie* dans les mots de cette formule ! Nous sommes convaincus que le gouverneur-général rendrait bien, pour quelques jours, à Sa Majesté, la " haute prérogative de miséricorde " qu'elle lui a déléguée.

" Son Excellence a célébré, hier, la fête d'action de grâce qu'elle a proclamée l'autre jour. C'était un jour de prière et de propitiation. Les rapprochements les plus étranges se produisent autour de cette date lugubre que la justice avait fixée pour une exécution. Les dépêches de Winnipeg nous en apportent un autre. C'était mercredi la date d'un grand banquet offert aux honorables MM. White et Caron. *Quel mauvais goût* pour ne pas dire " quelle inconvenance " d'inviter à une réjouissance publique, à pareil jour, deux hommes politiques qui ont autant d'attache dans notre province ! On serait porté à croire, par les rumeurs qui nous viennent de Régina, que le

gouvernement a chargé des médecins spécialistes de s'informer de l'état mental du prisonnier. *C'est une sollicitude louable* de la part du gouvernement, si la chose a été faite. Refuser cette dernière demande du prisonnier nous paraissait cruel. Quel sera le résultat de cette enquête ? Nous doutons fort que les médecins sérieux puissent prétendre que Riel n'est pas atteint de *monomanie*, au moins quand à ce qui regarde les questions du Nord-Ouest.

" Or, s'il est monomaniacque, ne serait-ce que partiellement, Son Excellence devra y regarder à deux fois avant de signifier " son bon plaisir " que l'exécution ait lieu.....Si le gouvernement nous réserve *le triste spectacle* de l'exécution d'un homme vaincu et brisé, qu'il nous sauve au moins de *l'horreur de penser qu'on conduit à l'échafaud un homme privé de sa raison*. Nous avons demandé grâce ou pitié pour un condamné, nous crierons *honte aux bourreaux d'un aliéné*. Nous pouvons souffrir qu'on se montre sourd à nos supplications : nous ne permettrions pas qu'on *insultât impunément aux principes élémentaires de l'humanité*. "

(De la *Minerve* du 16 novembre 1885.)

LA SITUATION.

" D'après toutes les probabilités le soleil se couchera sur le cadavre de Riel. A bien des points de vue, c'est *un jour néfaste*. Mais bien qu'aujourd'hui tout le deuil soit de notre côté, nous avons la conviction sincère que *la douleur sera plus longue et plus cuisante* pour ceux qui en font l'heure de triomphe. Ils ont mis la *cruauté* à la place de l'injustice; ils ont voulu de la *revanche* : ils l'ont. " De ce jour, *les conditions de la politique sont changées*. Depuis un quart de siècle le parti conservateur du Bas-Canada *a trainé à sa remorque des tronçons épars et disparates de coteries hypocrites qui s'étaient faufilees dans les rangs du parti conservateur haut canadien*. Dans les ardeurs de la lutte, on ne fait guère attention à ces arrières-bans de lutteurs qu'on ne connaît pas toujours et dont on ne se défie pas. Quand on est honnête, loyal et généreux, on suppose volontiers chez les autres l'honnêteté, la loyauté et la générosité. C'est ainsi que les choses se sont passées depuis des années au milieu d'une entente que nous prenions pour de l'esprit public, et qui, chez une partie de la section haute-canadienne n'était que *du calcul et de l'intrigue*. C'est un peu la fable de la laie et de ses petits. Pour ne pas avoir bien choisi notre com-

pagnie, nous avons admis chez nous cette engeance qui s'y organise et nous chasse maintenant du logis. Voilà le court et le long de cette histoire cruelle qui se termine par une pendaison

“ Pour quelles raisons a-t-il tout de même (sir John) cédé à une poignée d'agioteurs qui ne sont ni le noyau ni la majorité de son parti. Nous le saurons plus tard ; car nous n'apprenons rien en disant qu'il se rendra des comptes à la prochaine session. Et nous le jugerons, lui comme les autres. Si c'est, comme nous croyons, le parti orangiste qui a présidé à l'acte impolitique de ce jour, il y aura un règlement définitif entre ce parti et le nôtre, hormis que l'arrêt de compte date d'aujourd'hui même, ce que nous serions loin de regretter. Si le gouvernement a eu la main forcée par cette coterie maussade qui vit exclusivement de haine, il en subira les conséquences. Nous sommes la tolérance même ; notre caractère paisible semble parfois aller jusqu'à la faiblesse ; mais les défis et les luttes sont loin de nous effrayer. Nous avons même pris pour patron un saint dont la tête servie sur la table d'une courtisane, fut le prix d'une vengeance détestable. Nous sommes capables de résister, et nous résisterons, et telle est la gravité de la situation, que les délibérations d'un parti qui, d'ordinaire, sont secrètes, doivent aujourd'hui se tenir en plein jour dans les colonnes du journal comme dans les rencontres de la rue. Nous aurons à tenir conseil tout haut, devant tout le monde, en gens courageux qui n'avons pas à craindre les conséquences de notre détermination. ”

(De la *Minerve* du 18 novembre 1885.)

L'ŒUVRE DE DEMAIN.

“ L'exécution de Louis Riel restera dans notre histoire comme une page noircie par une tache sinistre. On a cru instruire la société, punir un coupable, et par un étrange renversement des choses on a glorifié un maniaque homicide, on a scandalisé d'une manière choquante tout un peuple. Dans la fosse du condamné on a servi la haine au lieu d'y enterrer le regret, l'oubli d'un crime.

“ La mort de Riel n'est rien, un homme de moins dans le monde est chose bien triviale. Les bons, les grands citoyens disparaissent, et dans un mois leurs amis mêmes se prennent à oublier. Et quand un méchant, un fou, un incurable, a été fauché par la mort, on se demande en revenant du cimetière,

si, après tout il n'est pas mieux qu'il soit là-bas. Pourquoi donc Riel, le rebelle fugitif de 1870, l'interné de l'asile St-Jean de Dieu et de Beauport, le fauteur de la dernière révolte, le dénonciateur des évêques et des prêtres de sa religion, l'instigateur du soulèvement des sauvages, et l'auteur responsable du massacre de " Frog Lake, " le piteux insurgé, se cachant parmi les enfants et les femmes, pendant que les siens se faisaient tuer à Batoche, pourquoi donc ce traître, cet apostat, ce *fou*, car Riel a été tout cela et rien que cela, prend-t-il une place si grande dans les préoccupations de l'opinion ? Ce n'est pas la cause qu'il a voulu faire valoir en prenant les armes contre nous qui lui a mérité ces sympathies. Non, puisque l'élite de notre jeunesse est allée servir contre lui.

" Ce n'est pas la nouvelle religion qu'il voulait établir, en purifiant l'église de Rome qui fait soulever en sa faveur les protestations de toute une population catholique. Quelle est la force mystérieuse qui fait tout ce mouvement, qui produit cet ouragan menaçant de renverser dans sa course réputations, prestige, pouvoir, tout ce que l'on édifie avec les éléments les plus durables, sur les bases les plus solides ? C'est une chose en même temps bien petite et bien grande, bien capricieuse et bien obstinée, bien tendre et bien cruelle. C'est le froissement de l'amour-propre national.

" Riel ne laissera pas de trace dans la mémoire des hommes par les œuvres qu'il a faites, par les idées qu'il a émises, par la doctrine qu'il a prêchée, et cependant son nom fait un sillon profond dans le sol politique de notre pays. C'est que la main qui lui a passé au cou la corde du gibet a souffleté en passant toute une nation.

" C'est que le cri de la justice demandant sa mort, au nom de la loi, a été dominé par le cri du fanatisme demandant vengeance. Voilà pourquoi la mort de ce criminel a pris les proportions d'un deuil national. Il n'y a pas de raisonnement qui tienne, on s'est cru insulté, on s'est cru bafoué, il faut se venger, il faut se battre, il faut détruire. Eh bien, nous avouons que nous sommes forcés de respecter ce sentiment-là. Et quand un brave homme vous dit, l'œil en feu, la poitrine haletante, la lèvre blême et frémissante : " Oui, monsieur, c'est une honte ; c'est nous qu'on insulte ; que Riel soit un malheureux, un criminel, un fou, ça m'est bien égal, je rage en pensant qu'on le pend parce que c'est un des nôtres ; si c'eût été un des leurs, ils n'auraient pas laissé faire cela ; et on ne l'aurait pas pendu. " Nous n'avons pas de paroles prêtes pour dire à ce brave homme qu'il a tort. "

EXTRAITS DES DÉBATS DES COMMUNES

SESSION 1886. VOL I.

11 Mars, 1886... p. 70.

M. Landry (Montmagny) fait motion qu'il soit résolu : " que cette Chambre pense qu'il est de son devoir d'exprimer son profond regret de ce que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel, convaincu de haute trahison, ait été mise à exécution. " Sir Hector Langevin, propose, secondé par sir Adolphe Caron, la question au préalable (p. 80.)

La Chambre se divise comme suit sur la motion de sir Hector Langevin :

Pour.—Messieurs.

Allison	<i>Dugas</i>
<i>Bain</i> (Soulanges)	Dundas
Baker (Missisquoi)	Everett
Baker (Victoria)	Farrow
Barnard	Ferguson (Welland)
Beaty	<i>Fortin</i>
Bell	Foster
<i>Benoit</i>	<i>Gagné</i>
<i>Billy</i>	<i>Gaudet</i>
<i>Blondeau</i>	Gault
Bowell	Gordon
Bryson	<i>Grandbois</i>
Burnham	<i>Guilbault</i>
Burns	Guillet
Cameron (Inverness)	Hackett
Campbell (Victoria)	Haggart
Carling	Hal
<i>Caron</i> (Sir Adolphe)	Hay
<i>Chapleau</i>	Hesson
<i>Cimon</i>	Hickey
Cochrane	Homer
Colby	Ives
Costigan	Jamieson
Coughlin	Jenkins
Curran	Kaulback
Daly	Kilvert
Dawson	Kinney
<i>Desaulniers</i> (St-Maurice)	<i>Landry</i> (Kent)
Dickinson	<i>Langevin</i> (Sir Hector)
Dodd	<i>Lesage</i>

(Macdonald (King.)	Shanly
Mackintosh	Smyth
MacMaster	Sproule
McCallum	Stairs
McDougall (Pictou)	<i>Tassé</i>
McDougall (C.Breton)	Taylor
McLelan	Temple
McNeil	Thompson (Antigonish)
Moffatt	Townshend
<i>Montplaisir</i>	Tupper
O'Brien	Tyrwhitt
Orton	<i>Valin</i>
Paint	<i>Vanasse</i>
<i>Pinsonpault</i>	Wallace (Albert)
Pope	Wallace (York)
Pruyn	Ward
Reid	White (Cardwell)
Riopel	White (Refrew)
Robertson (Hastings)	Wood (Brockville)
Ross	Wood (Westmoreland)
Rykert	Woodworth
Scott	Wright.—105.
Shakespeare	

Contre :—Messieurs.

Allen	Cook
<i>Amyot</i>	<i>Coursol</i>
Armstrong	<i>Desaulniers (Maskinongé)</i>
<i>Auger</i>	Edgar
<i>Béchar</i>	Fairbank
<i>Be'geron</i>	Fisher
<i>Bernier</i>	Forbes
Blake	<i>Geoffrion</i>
<i>Bourrassa</i>	Gilmor
Burpee	Glen
Cameron (Huron)	<i>Guay</i>
Cameron (Middlesex)	Gunn
Campbell	Harley
Casey	Innes
<i>Casgrain</i>	Irwine
Charlton	Jackson
Cockburn	King

Kirk	Ray
Landerkin	<i>Roufret</i>
<i>Landry</i> (Montmagny)	Robertson (Shelburne)
<i>Langelier</i>	Somerville (Brant)
<i>Laurier</i>	Somerville (Bruce)
Lister	Springer
Mackenzie	Sutherland (Oxford)
<i>McMillan</i> (Vaudreuil)	Trow
McCraney	Vail
McIntyre	Watson
Mills	Weldon
Mitchell	Wilson
Mulock	Yeo.—61.
Paterson (Brant)	

La Chambre se divise comme suit sur l'amendement de sir Hector Langevin, que la question soit maintenant mise aux voix : (pp. 375.)

POUR :—Messieurs.

Abbott	<i>Caron</i>
Allison	<i>Chapleau</i>
<i>Bain</i> (Soulanges)	<i>Cimon</i>
Baker (Missisquoi)	Cochrane
Baker (Victoria)	Colby
Barker	Costigan
Barnard	Coughlin
Beaty	Curran
Bell	<i>Cuthbert</i>
<i>Benoit</i>	Daly
Bergin	Dawson
<i>Billy</i>	<i>Desautniers</i> (St-Maurice)
<i>Blondeau</i>	Dickinson
<i>Bossé</i>	Dodd
<i>Bourdeau</i>	<i>Dugas</i>
Bowell	Dundas
Bryson	Everett
Burnham	Farrow
Burns	Ferguson (Leeds and Gren.)
Cameron (Inverness)	Ferguson (Welland)
Campbell (Victoria)	<i>Fortin</i>
Carling	Foster

<i>Gagné</i>	<i>Ouimet</i>
Gault	Paint
Gordon	Patterson (Essex)
<i>Gronibois</i>	<i>Pinsonnault</i>
Guillet	Pope
Hackett	Pruyn
Hargart	Reid
Hall	<i>Riopel</i>
Hay	Robertson (Hamilton)
Hesson	Robertson (Hastings)
Hickey	Ross
Hilliard	<i>Royal</i>
Homer	Rykert
<i>Hurteau</i>	Scott,
Ives	Shakespeare
Jamieson	Shanly
Jenkins	Small
Kaulbach	Sproule
Kilvert	Smyth
Kinney	Stairs
Kranz	<i>Taschereau</i>
<i>Labrosse</i>	<i>Tassé</i>
<i>Landry</i> (Kent)	Taylor
<i>Landry</i> (Montmagny)	Temple
<i>Langevin</i>	Thompson (Antigonish)
<i>Lcsage</i>	Townshend
MacDonald (King)	Tapper
MacIntosh	Tyrwhitt
MacMaster	<i>Valin</i>
McMillan (Middlesex)	<i>Vanasse</i>
McCallum	Wallace (Albert)
McCarthy	Wallace (York)
McDougall (Pictou)	Ward
McDougall (C. B.)	White (Cardwell)
McGreevy	White (Hastings)
McLelan	White (Renfrew)
<i>Massue</i>	Wigle
Moffatt	Wood (Brockville)
<i>Montplaisir</i>	Wood (Westmoreland)
O'Brien	Woodworth
Orton	Wright

CONTRE:—Messieurs.

Allen	Gunn
<i>Amyot</i>	Harley
Armstrong	Horton
<i>Auger</i>	Innes
Bain (Wentworth)	Irvine
<i>Béchar</i>	Jackson
<i>Bergeron</i>	King
<i>Bernier</i>	Kirk
Blake	Landerkin
<i>Bourassa</i>	<i>Langelier</i>
Burpee	<i>Laurier</i>
Cameron (Huron)	Lister
Cameron (Middlesex)	Livingston
Campbell (Renfrew)	Mackenzie
Cartwright	<i>McMillan</i> (Vaudreuil)
Casey	McCraney
<i>Casgrain</i>	McIntyre
Chariton	Mills
Cook	Mulock
<i>Coursol</i>	Paterson (Brant)
<i>Daoust</i>	Platt
Davies	Ray
De St-Georges	<i>Rinfret</i>
Desaulniers (Maskinongé)	Robertson (Shelburne)
<i>Desjardins</i>	Scriven
<i>Dupont</i>	Somerville (Brant)
Edgar	Somerville (Bruce)
Fisher	Springer
Forbes	Sutherland (Oxford)
<i>Gaudet</i>	Trow
<i>Geoffrion</i>	Vail
<i>Gigault</i>	Watson
Gilmore	Weidon
<i>Girouard</i>	Wells
Glen	Wilson
<i>Guay</i>	Yeo.
<i>Guilbault</i>	

73.

Abstentions simultanées.

POUR :

CONTRE,

Sir John A. Macdonald

M. Mitchell

L'amendement est adopté.

La Chambre se divise ensuite comme ci-après : sur la motion de M. Landry (Montmagny) : (p. 375 et 376).

POUR :—Messieurs.

Allen	<i>Gigault</i>
<i>Amyot</i>	<i>Girouard</i>
Armstrong	Glen
<i>Auger</i>	<i>Guay</i>
<i>Bain</i> (Soulanges)	<i>Guilbault</i>
<i>Béchar</i>	Harley
<i>Bergeron</i>	Horton
<i>Bernier</i>	Kirk
Blake	<i>Labrosse</i>
<i>Bourassa</i>	Landerkin
Cameron (Huron)	<i>Landry</i> (Montmagny.)
Cameron (Middlesex)	<i>Langelier</i>
Campbell (Renfrew)	<i>Laurier</i>
Casey	Lister
<i>Casgrain</i>	<i>McMillan</i> (Vaudreuil)
Cook	McIntyre
<i>Coursol</i>	<i>Massue</i>
<i>Daoust</i>	Mills
<i>De St-Georges</i>	<i>Ouimet</i>
<i>Desaulniers</i> (Maskinongé)	<i>Rinfret</i>
<i>Desjardins</i>	Robertson (Shelburne)
<i>Dupont</i>	Somerville (Bruce)
Edgar	Trow
Forbes	Vail
<i>Gaudet</i>	Weldon
<i>Geoffrion</i>	Wells.

52.

CONTRE :—Messieurs.

Abbott	<i>Benoit</i>
Allison	Bergin
Bain (Wentworth)	<i>Billy</i>
Baker (Missisquoi)	<i>Blondeau</i>
Baker (Victoria)	<i>Bossé</i>
Barker	<i>Bourbeau</i>
Barnard	Bowell
Beaty	Bryson
Bell	Burnham

Burns	Homer
Burpee	<i>Hurteau</i>
Cameron (Inverness)	Innes
Campbell (Victoria)	Irvine
Carling	Ives
<i>Caron</i>	Jackson
Cartwright	Jamieson
<i>Chapleau</i>	Jenkins
Charlton	Kaulbach
<i>Cimon</i>	Kilvert
Cochrane	King
Colby	Kinney
<i>Costigan</i>	Kranz
Coughlin	<i>Landry (Kent)</i>
<i>Curran</i>	<i>Langevin</i>
<i>Cuthbert</i>	<i>Lesage</i>
Daly	Livingston
Davies	MacDonald (King)
Dawson	MacKenzie
<i>Desaulniers (St-Maurice)</i>	MacKintosh
Dickinson	MacMaster
Dodd	MacMillan (Middlesex)
<i>Dugas</i>	McCallum
Dundas	McCarthy
Everett	McCraney
Farrow	McDougall (Pictou)
Ferguson (Leeds and Gren.)	McDougall (C. B.)
Ferguson (Welland)	<i>McGreevy</i>
Fisher	McLelan
<i>Fortin</i>	Moffatt
Foster	<i>Montplaisir</i>
<i>Gagné</i>	Mulock
Gault	O'Brien
Gilmore	Orton
Gordon	Paint
<i>Grandbois</i>	Paterson (Brant)
Guillet	Patterson (Essex)
Gunn	<i>Pinsonnault</i>
Hackett	Platt
Haggart	Pope
Hall	Pruyn
Hay	Ray
Hesson	Reid
Hickey	<i>Riopel</i>
Hilliard	Robertson (Hamilton)

Robertson (Hastings)	Thompson (Antigonish)
Ross	Townshend
<i>Royal</i>	Tupper
Rykert	Tyrwhitt
Scott	<i>Valin</i>
Scriver	<i>Vanasse</i>
Shakespeare	Wallace (Albert)
Shanly	Wallace (York)
Small	Ward
Smyth	Watson
Somerville (Brant)	White (Cardwell)
Springer	White (Hastings)
Sproule	White (Renfrew)
Stairs	Wigle
Sutherland	Wilson
<i>Taschereau</i>	Wood (Brockville)
<i>Tassé</i>	Wood (Westmoreland)
Taylor	Woodworth
Temple	Wright.

146.

Abstentions simultanées.

POUR :

M. Mitchell

CONTRE :

Sir John A. MacDonald

La motion est déclarée perdue.

Le 5 avril, à la séance du soir, M. Blake propose l'adoption de la motion suivante : "qu'il est du devoir du gouvernement de produire, sans plus de délai, d'autres documents relatifs aux affaires du Nord-Ouest et jetant de la lumière sur la situation avant, pendant et après le dernier soulèvement :

(Débats des Communes, session 1886, p. 507).

M. Hall, député de Sherbrooke propose comme amendement à cette motion : que tous les mots après "que" soient remplacés par les suivants : Cette Chambre est satisfaite de la déclaration faite par le gouvernement que tous les papiers relatifs aux affaires du Nord-Ouest et jetant de la lumière sur la situation, avant, durant et après le dernier soulèvement, qui ont été demandés et qui auraient pu être régulièrement produits ont été mis devant la Chambre, et cette Chambre accepte l'assurance donnée par le gouvernement que tous autres papiers de cette nature seront produits quand ils seront demandés ou requis."

(Débats des Communes. Session 1886. p. 516.)

M. Cameron (Huron) propose en sous-amendement (p. 521) que tous les mots après " que " soient retranchés et remplacés par les suivants : M. Blake, un membre de cette Chambre ayant déclaré de son siège, qu'il est informé et qu'il pense pouvoir prouver que le gouvernement a en sa possession des documents portant que le gouvernement a été coupable de négligence, de délai et de mauvaise administration dans les affaires du Nord-Ouest, avant le soulèvement, un comité spécial, soit chargé de faire une enquête complète sur les dites allégations, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et que les témoins soient examinés sous serment ou affirmation, et que le comité fasse un rapport complet sur la preuve faite et les papiers produits devant lui et sur sa procédure dans la matière ; le dit comité devant se composer de MM. Bossé, Edgar, Coursol, Scriver, Ouimet, Casey, Shanty, Mulock et Patterson " (Essex).

La Chambre se divise sur le sous-amendement de M. Cameron (Huron).

POUR :—Messieurs,

Allen	Edgar
<i>Amyot</i>	Fisher
Armstrong	<i>Gaudet</i>
<i>Auger</i>	<i>Geoffrion</i>
Bain (Wentworth)	<i>Gigault</i>
<i>Richard</i>	Gilmor
<i>Bergeron</i>	Glen
Blake	Gunn
<i>Bourassa</i>	Harley
Burpee	Holton
Cameron (Huron)	Innes
Cameron (Middlesex)	Irvine
Campbell (Renfrew)	Jackson
Cartwright (Sir R.)	King
Casey	Kirk
<i>Casgrain</i>	Landerkin
Charlton	<i>Langelier</i>
Cockburn	<i>Laurier</i>
Cook	Livingston
<i>Coursol</i>	McCraney
<i>Davies</i>	McIntyre
<i>Desjardins</i>	<i>McMullen</i>

Mills	Somerville (Brant)
Mitchell	Somerville (Bruce)
Mulock	Springer
Paterson (Brant)	Sutherland (Oxford)
Platt	Trow
Ray	Vail
<i>Rinfret</i>	Watson
Robertson (Shelburne)	Weldon
Sriver	Wilson.—62.

CONTRE :—Messieurs.

Allison	<i>Dugas</i>
<i>Bain</i> (Soulanges)	Dundas
Baker (Missiquoi)	<i>Dupont</i>
Baker (Victoria)	Farrow
Barnard	Ferguson (Leeds and Gren)
Beaty	Ferguson (Welland)
Bell	<i>Fortin</i>
<i>Benoit</i>	Foster
Bergin	<i>Gagné</i>
<i>Bourbeau</i>	Gault
<i>Blondeau</i>	Gordon
Bowell	<i>Grandbois</i>
Bryson	Guillet
Burnham	Hackett
Burns	Haggart
Cameron (Inverness)	Hall
Campbell (Victoria)	Hay
Carling	Hesson
<i>Caron</i> (Sir Adolphe)	Hickey
<i>Chapleau</i>	Hilliard
<i>Cimon</i>	Homer
Cochrane	Ives
Colby	Jamieson
Costigan	Kaulbach
Coughlin	Kilvert
<i>Curran</i>	Kinney
<i>Cuthbert</i>	Kranz
Daly	<i>Landry</i> (Kent)
Desaulniers (St-Maurice)	<i>Langevin</i> (Sir Hector)
Dickinson	<i>Lesage</i>
Dodd	MacDonald (Kings)

Mackintosh	<i>Royal</i>	
MacMaster	Scott	
<i>MacMillan</i> (Middlesex)	Shakespeare	
MacMillan (Vaudreuil)	Shanly	
McCallum	Small	
McCarthy	Sproule	
McDougall (Pietou)	Stairs	
McDougall (C. B.)	<i>Taschereau</i>	
McGreevy	<i>Tassé</i>	
McLelan	Taylor	
<i>Massue</i>	Temple	
Moiffatt	Thompson (Antigonish)	
<i>Montplaisir</i>	Tupper	
O'Brien	Tyrwhitt	
Orton	Wallace (Albert)	
<i>Ouimet</i>	Wallace (York)	
Paint	Ward	
Paterson (Essex)	White (Cardwell)	
<i>Pinsonnault</i>	White (Hastings)	
Pope	White (Renfrew)	
Pruyn	Wigle	
Reid	Wood (Brockville)	
<i>Riopel</i>	Wood (Westmoreland)	
Robertson (Hastings)	Wright.	111.
Ross		

La Chambre se divise sur l'amendement de M. Hall (p. 522.)

POUR :—Messieurs.

Allison	Burns
<i>Bain</i> (Soulanges)	Cameron (Inverness)
Baker (Missisquoi)	Campbell (Victoria)
Baker (Victoria)	Carling
Barnard	<i>Caron</i> (Sir Adolphe)
Beaty	<i>Chapleau</i>
Bell	<i>Cimon</i>
<i>Benoit</i>	Cochrane
Bergin *	Colby
<i>Blondeau</i>	Costigan
Bourbeau	Coughlin
Bowell	<i>Curran</i>
Bryson	<i>Cuthbert</i>
Barnham	Daly

Desaulniers (St-Maurice)	McGreevy
Dickinson	McLelan
Dodd	<i>Massue</i>
<i>Dugas</i>	Moffatt
Dundas	<i>Montplaisir</i>
Farrow	O'Brien
Ferguson (Leeds and Gren.)	Orton
Ferguson (Welland)	<i>Ouimet</i>
<i>Fortin</i>	Paint
Foster	Patterson (Essex)
<i>Gagné</i>	<i>Pinsonnault</i>
Gault	Pope
Gordon	Pruyn
<i>Grandbois</i>	Reid
Guillet	<i>Riopel</i>
Hackett	Robertson (Hastings)
Haggart	Ross
Hall	<i>Royal</i>
Hay	Scott
Hesson	Shakespeare
Hickey	Shanly
Hilliard	Small
Homer	Sproule
Ives	Stairs
Jamieson	<i>Taschereau</i>
Kaulbach	<i>Tassé</i>
Kilvert	Taylor
Kinney	Temple
Kranz	Thompson (Antigonish)
<i>Landry</i> (Kent)	Tupper
<i>Langevin</i> (Sir Hector)	Tyrwhitt
<i>Lesage</i>	Wallace (Albert)
MacDonald (King)	Wallace (York)
MacKintosh	Ward
MacMaster	White (Cardwell)
MacMillan (Middlesex)	White (Hastings)
<i>McMillan</i> (Vaudreuil)	White (Renfrew)
McCallum	Wigle
McCarthy	Wood (Brockville)
McDougall (Picton)	Wood (Westmoreland)
McDougall (C. B.)	Wright.

CONTRE :—Messieurs.

Allen	Holton
<i>Amyot</i>	Innes
Armstrong	Irvine
<i>Auger</i>	Jackson
Bain (Wentworth)	King
<i>Béchard</i>	Kirk
<i>Bergeron</i>	Landerkin
Blake	<i>Longelier</i>
<i>Bourassa</i>	<i>Lourier</i>
Burpee	Livingston
Cameron (Huron)	McCraney
Cameron (Middlesex)	McIntyre
Campbell (Renfrew)	McMullen
Cartwright (sir R.)	Mills
Casey	Mitchell
<i>Casgrain</i>	Mulock
Charlton	Paterson (Brant)
Cockburn	Platt
Cook	Ray
Coursol	<i>Rinfret</i>
Davies	Robertson (Shelburne)
<i>Desjardins</i>	Sriver
<i>Dupont</i>	Somerville (Brant)
Edgar	Somerville (Bruce)
Fisher	Springer
<i>Gaudet</i>	Sutherland (Oxford)
<i>Geoffrion</i>	Trow
<i>Gigault</i>	Vail
Gilmor	Watson
Glen	Weldon
Gunn	Wilson.
Harley	

63.

L'amendement est adopté et la motion principale telle qu'amendée est adoptée sur la même division

“EXTRAIT de *La Vérité sur Riel* pp. 187, 188, 189, et 190.”)

Publiée à New-York en 1886.

LA VÉRITÉ SUR RIEL serait une œuvre incomplète si on n'y ajoutait un *Post-Scriptum* pour rendre hommage à l'abnégation de ce groupe d'hommes patriotiques et intelligents, qui ont pour ainsi dire prophétisé l'incroyable politique couarde et à double face du Cabinet d'Ottawa.

Ces nobles gens, mus par un patriotisme désintéressé, se sont donné la main pour sauver Riel de l'échafaud, et pour épargner à leur pays le stigmate indélébile que le crime commis par les Orangistes à Régina lui a marqué au front.

Pendant plus de cinq mois, ces patriotes travaillèrent sans relâche pour sauver de la haine des vampires, la tête qu'une oligarchie arrogante et méprisable avait juré de jeter en pâture à son intolérance et à sa bigoterie.

Lorsque la presse libérale du pays prit en main la défense de Riel, les créatures du Cabinet d'Ottawa criaient aux gens timides, comme le fait remarquer une brochure que nous avons sous les yeux : “Soyez prudents, ne joignez pas l'agitation libérale. Le tout cache un complot politique. Les libéraux savent très bien que Riel ne sera pas exécuté ; leur tactique est celle de faire du capital politique de la nécessité où se trouve le Cabinet d'agir avec ménagement et de ne rien brusquer, afin de maintenir la faction orangiste en liesse.”

Lorsque des hommes généreux et pratiques firent remarquer qu'on avait besoin d'argent pour solder les frais de cour qu'entraînerait la défense de Riel devant les tribunaux, ces mêmes créatures allaient de porte en porte pour contrecarrer les efforts qui étaient faits dans ce but : “Pourquoi souscrire, disaient ils, est-ce que le Gouvernement ne s'est pas engagé à payer tous les mémoires de frais ? Est-ce que Sir Langevin n'a pas solennellement promis de faire nommer une commission médicale qui devra s'enquérir de l'état mental de Riel, et tout cela n'équivaut-il pas à une garantie officielle que Riel ne sera pas pendu ?”

Plus tard, lorsqu'était formé un comité, indistinctement choisi dans les rangs des deux partis politiques, ces créatures tentèrent par tous les moyens d'enrayer le mouvement na-

tionnal. "Soyez prudents, disaient-ils, n'embarrassez pas le Gouvernement dans son action. La position des ministres est délicate. La Confédération canadienne en outre des Canadiens-Français, compte dans sa population d'autres éléments dont il ne faut pas blesser les susceptibilités, et du moment que les ministres sont déterminés à sauver Riel, on devrait au moins leur laisser également le choix des moyens et de l'époque."

Fortunément, pour l'honneur du nom canadien-français, qu'il y avait des cœurs intelligents et généreux qui voyaient clair à travers toute cette hypocrisie, et qui étaient décidés à faire toutes les démarches, à prendre toutes les mesures pratiques pour ravir au gibet la tête du valeureux champion des Métis. Ce comité, formé à Montréal pour recueillir des souscriptions et organiser l'œuvre de la défense, se composait de :

MM. L. O. David, Président ; Chas. C. Delorimier, 1er Vice-Président ; R. Préfontaine, 2ème Vice-Président ; Charles Champagne, Secrétaire ; A. E. Poirier, Secrétaire-adjoint ; Jérémie Perrault, Trésorier ; J. O. Dupuis, Trésorier adjoint.

Conseil d'Administration ; MM. R. Laflamme, H. C. St-Pierre, Alphonse Christin, Pierre Rivard, E. L. Ethier, Barney Tansey, E. A. Dérome, Georges Duhamel, Jean-Marie Papineau, G. Phaneuf, J. O. Villeneuve, Adolphe Ouimet et Jean-Bte. Rouillard.

Malgré que les efforts de ces braves gens pour sauver Riel de la haine orangiste et épargner à leur pays l'humiliation d'une pendaison politique n'aient pas été couronnés de succès, l'humanité ne leur en est pas moins redevable pour les efforts désintéressés qu'ils n'ont cessé de faire dans cette direction quatre mois durant.

Plusieurs autres hommes publics ont aussi prêté leur concours à ce mouvement généreux ; il serait difficile de les mentionner tous, mais parmi les adhésions les plus importantes nous signalerons les honorables MM. Laurier, Mercier, Paquet, Turcotte, Marchand, Langelier et Pelletier ; MM. Lemieux, Fitzpatrick, Langelier, Desmarais, Beausoleil, Lareau, Béique, Tremblay, Barry et Pacaud.

Plusieurs autres hommes patriotiques, qui avaient espéré jusqu'au dernier moment que le Gouvernement fédéral n'oserait pas consommer le crime de Régina, et qui n'avaient pas cru nécessaire de se joindre au premier mouvement ont, depuis le 16 novembre, grossi les rangs de tous les hommes de cœur